

# Kit de mobilisation



# Stop à l'impunité des multinationales

Campagne de janvier à décembre 2019



I. Rappel : pourquoi une campagne contre l'impunité des multinationales ? .....	3
II. Qu'est-ce qu'un tribunal d'arbitrage ? .....	4
III. Devoir de vigilance : de la loi française à un traité à l'ONU sur les multinationales et les droits humains .....	5
IV. L'objectif de la campagne #stopimpunité .....	6
V. Les liens utiles de la campagne #stopimpunite .....	7
VI. Proposition d'action : le safari des marques .....	8
Conclusion : Les citoyen-ne-s contre l'impunité des multinationales .....	10
Annexe .....	11

## I. Rappel : pourquoi une campagne contre l'impunité des multinationales ?

Aujourd'hui, les multinationales exercent un pouvoir disproportionné et dangereux :

- d'une part, elles font des profits en exploitant l'environnement et en ne respectant pas les droits humains. Elles ne sont souvent pas poursuivies lorsque des violations sont commises dans leurs chaînes de production ou via leurs filiales.

- de l'autre, elles bénéficient de tribunaux privés/tribunaux d'arbitrage (voir II) qui leur permettent de porter plainte contre des États si elles considèrent qu'ils menacent leurs intérêts.

En 2019, alors que 3 400 traités de commerce et d'investissement protègent les intérêts des multinationales, notamment par le biais de ces mécanismes d'arbitrage entre investisseurs et États, aucun traité international ne contraint ces grandes entreprises à respecter les droits humains et l'environnement.

Les États semblent se complaire dans cette situation : ils laissent les entreprises meurtrir la planète et les droits humains en toute impunité fiscale, sociale et environnementale. Il n'est plus temps d'attendre ! Il est nécessaire d'inverser le système de valeurs pour passer d'un modèle économique et judiciaire qui protège les intérêts des entreprises, à celui qui respecte et protège les droits humains et l'environnement.

**Alors que 2019 est riche en échéances politiques sur la question**, une campagne, « Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales » (#stopimpunite), s'est créée au niveau européen pour exiger des décideurs européens une régulation contraignante de l'activité des multinationales et l'accès à la justice des populations affectées par leurs abus. **Cette campagne a démarré en janvier 2019 et se terminera en décembre 2019.** Tout au long de l'année, elle a interpellé les candidat-e-s aux élections européennes, puis les député-e-s élu-e-s, ainsi que les États membres pour s'assurer que la lutte contre l'impunité des multinationales soit au cœur du nouveau mandat du Parlement européen et de la nouvelle Commission autour de 2 demandes : **soutenir les négociations en vue de l'adoption du traité discuté à l'ONU sur les multinationales et les droits humains et la fin des tribunaux d'arbitrages entre**

**États et investisseurs. Elle a lancé pour cela une pétition adressée aux dirigeants européens** (aux présidents de la Commission européenne et du Conseil de l'UE, aux représentants des États membres et aux parlementaires européens).

Au niveau Européen, elle réunit plus de 150 associations, syndicats et mouvements sociaux issus de 16 pays. En France, elle rassemble une coalition de 40 organisations, dont le Collectif Éthique sur l'étiquette.

## **II. Qu'est-ce qu'un tribunal d'arbitrage ?**

**Un tribunal d'arbitrage est un système de justice parallèle créé spécialement pour préserver les intérêts des multinationales, négocié dans les accords commerciaux bilatéraux signés entre des États ou entre des régions et des États (le CETA, le traité Mercosur, etc.).** Par le biais de ce système, l'entreprise en tant qu'investisseur privé étranger peut poursuivre un État quand il adopte une réglementation environnementale et sociale, si elle considère que cette dernière peut menacer ses profits. Les procédures d'arbitrages sont souvent tenues secrètes, encadrées par des avocats d'affaires travaillant pour les multinationales.

On dénombre à ce jour plus de 900 cas d'arbitrage ! Il est temps de mettre un terme à cette justice privée d'exception, qui empêche les États d'adopter des législations protectrices de leurs populations. Plusieurs réseaux ou ONG membres de la campagne européenne sont engagés depuis longtemps en faveur de la suspension des accords commerciaux de nouvelle génération, qui sont assortis de ces tribunaux d'arbitrage. L'Union européenne doit mettre fin à ces privilèges, en révoquant les clauses d'arbitrage entre investisseurs et États des accords de commerce et d'investissement en vigueur, et en s'abstenant de conclure des accords de ce type à l'avenir.

### III. Devoir de vigilance : de la loi française à un traité à l'ONU sur les multinationales et les droits humains

Face à ces attaques des intérêts privés contre l'intérêt général, **les États peuvent mettre en place des lois contraignantes dans lesquelles les multinationales seraient tenues pour responsables juridiquement sur les abus en termes de droits humains et d'écologie** partout sur le globe.

En France, un premier pas crucial en ce sens a été réalisé par l'adoption de la loi sur le devoir de vigilance en mars 2017.

Cette loi exige des multinationales françaises ou présentes en France qui emploient plus de 5 000 salarié-e-s en France ou 10 000 dans le monde qu'elles publient et mettent en œuvre un plan de vigilance, permettant d'identifier et de prévenir les risques d'atteintes aux droits humains, à l'environnement et aux libertés fondamentales que peut causer leur activité, mais également celle de leurs filiales et de leurs sous-traitants et fournisseurs, en France comme à l'étranger. Il est alors possible d'engager la responsabilité civile de l'entreprise en cas de manquement à ces nouvelles obligations. Le texte ouvre ainsi de nouvelles possibilités pour les victimes d'accéder à la justice et d'obtenir réparation, même si cette dernière étape demeure un parcours du combattant.

D'autres États européens (l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas...) ont adopté ou ouvrent des discussions visant à l'adoption de législations instaurant une obligation de vigilance. Ces lois nationales sont de grandes avancées mais restent insuffisantes face à ces entreprises qui sont transnationales.

Partout dans le monde, il faut que les victimes puissent obtenir justice. **C'est donc désormais aux niveaux européen et international que la construction de législations contraignantes doit se poursuivre.** Pour une application au niveau mondial, des négociations ont débuté en 2015 à l'ONU afin d'élaborer un traité contraignant les multinationales à respecter les droits humains et l'environnement (« traité ONU ») et pour lequel nos organisations se battent depuis.

#### IV. L'objectif de la campagne #stopimpunité

La campagne vise à exercer une pression citoyenne pour **mettre fin au système d'arbitrage entre investisseurs et États** et **faire avancer les négociations pour l'adoption d'un traité ONU sien** sur les multinationales et les droits humains afin de pouvoir **garantir l'accès à la justice pour les peuples et communautés** affectés par les abus des entreprises multinationales.

**L'objectif en terme de mobilisation citoyenne : atteindre un million de signataires d'ici décembre 2019** afin de faire pression sur l'Union européenne

- Pour rappel : le site de la campagne #stopimpunite et le **lien vers la pétition** : <https://stop-impunite.fr/Signez-maintenant>

## V. Les liens utiles de la campagne #stopimpunite

### Les sites internet

La page web du Collectif ESE sur l'enjeu générique de l'impunité des multinationales : <https://ethique-sur-etiquette.org/Stop-a-l-impunite-des-multinationales>

Le site français de la campagne #stopimpunite : <https://stop-impunite.fr/Actualites-de-la-campagne>

Le site de la coalition européenne #stopimpunite : <https://stopisds.org/fr/>

### En vidéo :

- Pour comprendre ce qu'est un tribunal d'arbitrage :
  - Par la CIDSE : <https://www.youtube.com/watch?v=vqjispGZVjE&feature=youtu.be>
  - Par Osons causer : [https://www.youtube.com/watch?v=lo7\\_q0TAOxc](https://www.youtube.com/watch?v=lo7_q0TAOxc)
- Pour comprendre la nécessité de tenir les multinationales responsables du respect des droits humains partout dans le monde :
  - Par la CIDSE : [https://www.youtube.com/watch?v=ywx-3p8gs\\_0&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=ywx-3p8gs_0&feature=youtu.be)
- Pour résumer les deux demandes adressées à l'UE :
  - Par la CIDSE : <https://www.youtube.com/watch?v=19tbuBIDCY8>
  - Par les Amis de la Terre : <https://www.youtube.com/watch?v=Hq-GKSPwQHU>
  - Par le CCFD : <https://www.youtube.com/watch?v=VLDLO9Smin0>
- Pour parler des défenseur-euse-s des droits assassiné-e-s en toute impunité :
  - Par les Amis de la Terre : [https://www.youtube.com/watch?v=\\_MjAuDoINDw](https://www.youtube.com/watch?v=_MjAuDoINDw)

## VI. Proposition d'action : le safari des marques



En nous inspirant de l'action faite par le collectif local de Toulouse le 18 octobre 2019, nous vous proposons de mener un « Safari des marques ». - L'idée est de faire une déambulation en ciblant les boutiques d'enseignes de *fast fashion* (Zara, H&M, Primark) pour dénoncer l'impact de leurs activités sur les droits fondamentaux et l'environnement et l'impunité dont elles bénéficient, et appeler à signer la pétition.

**Mise en scène :** Sur le principe d'un safari, il vous est proposé d'aller observer et commenter les boutiques de ces marques depuis la rue (comme au zoo). À l'aide de jumelles, vous pourrez les repérer et les rejoindre. À chaque étape, il est important d'expliquer les impacts du modèle économique de la *fast fashion* aux passant-e-s via votre argumentaire et en vous appuyant sur le tract ci-dessous. Ex : « Oh ! Regardez Primark ! On a retrouvé des vêtements de cette marque dans l'immeuble qui s'est effondré au Bangladesh, le Rana Plaza ! Sans réglementation internationale, de tels drames pourraient recommencer ! Stop à l'impunité des multinationales, signons la pétition ! »

➔ Pendant la réalisation de la scène, d'autres militants interpellent les passant-e-s pour signer la pétition.

**L'objectif de cette action :** assurer une visibilité médiatique (donner rdv aux journalistes en amont), interpellier les passant-e-s, les consommateur-riche-s de façon à ce qu'ils/elles signent la pétition.



**Matériel :**

- Tract de campagne
- Tablette/téléphone portable sur lesquels il est possible de faire signer la pétition directement
- Des pancartes #stopimpunite comme celles [du CCFD](#)

## **Conclusion : Les citoyen-ne-s contre l'impunité des multinationales**

En dépit de l'opposition constante des multinationales, certaines avancées visant à limiter leur pouvoir nous encouragent à redoubler notre action et à renforcer notre rapport de force :

- Le TAFTA, cet accord commercial entre l'UE et les États-Unis qui aurait conféré un pouvoir sans précédent aux entreprises, a été défait. 3,5 millions de citoyen-ne-s européen-ne-s avaient alors signé une Initiative Citoyenne Européenne contre le TAFTA et le CETA pour en arrêter les négociations.
- Les tribunaux d'arbitrage sont devenus si controversés que peu de décideurs politiques osent encore les défendre. Des député-e-s de tous horizons politiques ont commencé à les rejeter et soutiennent le traité ONU multinationales et droits humains.
- Malgré le lobbying des acteurs économiques et les tentatives de remise en question par l'Union européenne, les négociations autour du traité ONU multinationales et droits humains avancent. Cette année, un deuxième document de travail a été discuté.
- Un groupe de travail de député-e-s européen-ne-s s'est créé pour défendre une directive européenne sur le devoir de vigilance.
- Plusieurs pays de l'UE travaillent sur des lois visant à renforcer la responsabilité légale des multinationales. La France a ouvert la voie avec sa loi sur le devoir de vigilance adoptée en 2017. Les entreprises de plus de 5 000 salarié-e-s sont désormais tenues de veiller à ce qu'aucune violation des droits humains ou qu'aucun dommage environnemental ne se produise dans leur chaîne d'approvisionnement. Si chaque pays avait une loi de ce type, les grandes entreprises auraient beaucoup plus de mal à échapper à la justice en cas de graves abus.

L'élan est de notre côté. Nous avons une occasion unique pour mettre fin à l'irresponsabilité et l'impunité des multinationales. Nous avons jusqu'à début janvier 2020 (date à confirmer) pour atteindre 1 million de signataires à la pétition de la campagne #stopimpunite et montrer que les citoyen-ne-s veulent des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales.

## Annexe

Le tract générique « Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales » format A5

# DES DROITS POUR LES PEUPLES, DES REGLES POUR LES MULTINATIONALES

**L'Union européenne doit agir contre l'impunité des multinationales**

**À ce jour, aucun traité international ne contraint les grandes entreprises à respecter les droits humains et l'environnement.** Que ce soit pour les populations amazoniennes affectées par l'exploitation de pétrole par la société Chevron ou les ouvrier-e-s de l'habillement tué-e-s dans l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza au Bangladesh, rien n'oblige légalement les multinationales à rendre des comptes. **Dans le même temps, elles bénéficient de tribunaux privés d'arbitrage qui leur permettent de porter plainte contre les États si elles considèrent qu'ils menacent leurs intérêts.**

**Il est temps de mettre un terme à cette impunité !** En 2019, d'importantes négociations ont lieu aux niveaux européen et international, qui pourraient permettre de mieux protéger les intérêts des populations face à ceux des multinationales : l'Union européenne doit **mettre fin aux tribunaux d'arbitrage** en refusant la signature de nouveaux accords commerciaux et **soutenir les négociation pour un traité à l'ONU** qui rendrait responsables les multinationales pour les atteintes aux droits humains et à l'environnement qu'elles provoquent dans le monde.

150 organisations de toute l'Europe ont lancé la campagne « Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales ». **C'est le moment de soutenir ces initiatives et de faire pression auprès des décideurs politiques !**

**REJOIGNEZ  
LES 670 000 CITOYEN-NE-S  
EUROPÉEN-NE-S  
EN SIGNANT LA PÉTITION SUR :  
[HTTPS://STOPIMPUNITE.FR/SIGNEZ-  
MAINTENANT](https://stopimpunite.fr/signez-maintenant)**

Suivez le **#stopimpunite** sur les réseaux sociaux

